



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 1^{er} JUILLET 2021 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

OBJET : D1 - Compte rendu des décisions prises depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 25 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Natacha MICHEL, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Jocelyne PELETTE, Anne-Marie BREDECHE, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Houria LADJAL, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, Ludovic BOUTILLIER, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Jean-Louis BORDESSOULES à Cyril CHAPPET ; Denis PETONNET à Mme la Maire

Absents excusés : 2

Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Henoah CHAUVREAU

Absent : 1

Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Jean-Marc REGNIER

Mme la Maire constate que le quorum (10) est atteint (article 8 de loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire) et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex
Tél. : 05 46 59 56 56
Fax : 05 46 32 29 54
www.angely.net

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20210701-
2021_07_D1-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 5 juillet 2021
Affiché le 5 juillet 2021

**N° 1 - Compte rendu des décisions prises
depuis le dernier Conseil municipal en vertu de l'article
L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)**

Rapporteur : Mme la Maire

Conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et à la délibération du Conseil municipal du 28 mai 2020 portant délégation à Mme la Maire pour la durée de son mandat, je vous rends compte des décisions que j'ai prises depuis la séance du Conseil municipal du 27 mai 2021.

Décision N° 10 du 9 juin 2021 : Musée des Cordeliers - Acceptation de dons pour intégration aux collections du musée :

- un ensemble de 15 photographies d'époque de l'Expédition Citroën Centre-Afrique et un fascicule présentant le programme musical du film « La Croisière Noire », donnés par M. Xavier Goetz ;
- un ensemble de 135 photographies d'époque de l'Expédition Citroën Centre-Afrique, ainsi qu'un bulletin Citroën et un fascicule présentant l'Expédition Citroën Centre-Asie, remis par l'association ADAM ;
- une horloge de parquet provenant de l'horlogerie angérienne Brunet (environ 1870-1896), confiée par Mme Michèle Jousseaume ;

et pour enrichissement du fonds documentaire du musée :

- un ensemble de 6 cartes postales anciennes de Saint-Jean-d'Angély, donné par Mme Michèle Jousseaume ;
- un papier d'emballage « La maison de la laine Marcel Rigolleau », remis par Mme Manceau.

Le Conseil municipal a pris acte des décisions prises depuis le Conseil municipal du 27 mai 2021.

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,**

Signé

Françoise MESNARD

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20210701-
2021_07_D1-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 5 juillet 2021

Affiché le 5 juillet 2021

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.